



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Bureau Afrique Occidentale et Centrale / Western and Central African Office

T 17/6.11 (C) - 0445

le 30 mai 2011

Objet : **Quatrième réunion du Sous-Groupe Communications, Navigation et Surveillance (CNS/SG/4) d'APIRG, (Dakar, Sénégal, 25-29 Juillet 2011)**

Action requise : Bien vouloir répondre avant le 30 juin 2011.

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Sous-groupe Communications, Navigation et Surveillance (CNS/SG) du Groupe AFI de Planification et de Mise en œuvre (APIRG) tiendra sa quatrième réunion à Dakar, Sénégal, du 25 au 29 Juillet 2011, et d'inviter, par la présente, votre administration/organisation à y participer.

L'ordre du jour provisoire, les notes explicatives, les Termes de Référence, le bulletin d'information et le formulaire d'inscription de la réunion sont respectivement ci-joints en annexes A, B, C, D et E. La réunion se déroulera en Français et en Anglais et la documentation sera disponible dans les deux langues mais il est suggéré que chaque participant soit muni d'un ordinateur portable.

Les administrations ayant l'intention de présenter des notes de travail ou d'information devraient les faire parvenir au secrétariat le **30 Juin 2011** au plus tard autant que possible en version Française et Anglaise. Les notes reçues après cette date seront distribuées uniquement dans la langue de rédaction d'origine.

La réunion CNS/SG/4, examinera entre autres:

- a) l'état de mise en œuvre des besoins du Plan de Navigation Aérienne de la région AFI pour les télécommunications aéronautiques et les performances des infrastructures de télécommunications;
- b) les voies et moyens pour remédier aux carences identifiées, la mise à jour de la liste de ces carences en vue de leur suivi par les Etats et Organisations concernés; et
- c) les stratégies régionales de mise en œuvre des systèmes de Communications de Navigation et de Surveillance en se fondant sur les besoins opérationnels et les technologies disponibles et l'élaboration en conséquence des lignes directrices à l'intention des Etats et les fournisseurs de services de la navigation aérienne afin qu'ils en tiennent compte lors de la planification et la mise en œuvre des composantes des systèmes de navigation aérienne.

.../2

- d) Les résultats de la 37^{ème} Assemblée de l'OACI et les actions de suivi à entreprendre aussi bien que les questions de CNS figurant dans l'ordre du jour de la douzième réunion de la Conférence de la Navigation Aérienne programmée pour 2012.

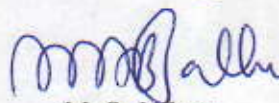
Vous vous souviendrez que le Groupe Régional de planification et de mise en œuvre (APIRG), la Commission de la Navigation Aérienne et le conseil de l'OACI ont mis l'accent sur l'importance du rôle que jouent les membres des groupes de travail à travers leur participation à toutes les réunions et leur contribution sous forme de notes de travail.

Vous voudrez bien noter qu'afin d'améliorer la coordination entre les activités du Sous-groupe CNS/SG et celles du Sous-groupe ATM/AIS/SAR, ce dernier sera convoqué pendant la même semaine et dans une salle de réunion adjacente. Ceci pour permettre une coordination continue pendant les sessions des deux réunions de façon à pouvoir tenir au moins une session commune. Des détails concernant cet arrangement seront communiqués le jour de la réunion.

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer au bureau régional la participation de votre administration/Organisation à la réunion CNS/SG/4 le plus tôt possible et en tout état de cause **avant le 30 juin 2011** en nous communiquant dans l'affirmative, de préférence par courrier électronique à l'adresse icaowacaf@dakar.icao.int, le(s) nom(s) et fonction(s) de votre (vos) représentant(s).

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur Régional



M. S. Jallow.

Attachements : Annexe A : projet d'ordre du jour
Annexe B : notes explicatives de projet d'ordre du jour
Annexe C : Termes de Référence de CNS/SG
Annexe D : Bulletin d'information
Annexe E : Formulaire d'Inscription

Cc : - ICAORD, ESAF
- D/ANB



ANNEXE A

GROUPE RÉGIONAL DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE (APIRG) SOUS-GROUPE COMMUNICATIONS, NAVIGATION ET SURVEILLANCE (CNS/SG) QUATRIEME RÉUNION (CNS/SG/4)

(Dakar, Sénégal, 25-29 Juillet 2011)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Point 1 de l'ordre du jour : Élection du Président et du Vice-Président du Sous-groupe

Point 2 de l'ordre du jour : Mandat, programme de travail et composition du Sous-groupe Communications, Navigation et Surveillance tels que définis par APIRG/17

Point 3 de l'ordre du jour : Suivi des conclusions et décisions de CNS/SG/3 et d'APIRG/17

Point 4 de l'ordre du jour : Service Fixe Aéronautique (SFA)

- Examen de l'état de mise en œuvre et des performances du Réseau du Service Fixe des Télécommunications Aéronautiques (RSFTA) et du Réseau des communications vocales directes entre contrôleurs Air Traffic Service/ Direct Speech (ATS/DS) dans la région AFI, identification des carences et mesures correctives pour leur élimination.
- Examen du rapport de la première réunion des gestionnaires de réseaux VSAT
- Examen du rapport de la première réunion de l'Equipe de Travail pour la mise en œuvre du Système de Messagerie Aéronautique (AMHS/I/TF/1)
- Lignes directrices de planification et de mise en œuvre

Point 5 de l'ordre du jour : Service Mobile Aéronautique (SMA)

- Examen de la mise en œuvre et des performances du Service Mobile Aéronautique (SMA) dans la région AFI, identification des carences et mesures correctives pour leur élimination
- Questions relatives à l'extension de la couverture VHF en région AFI.
- Lignes directrices de planification et de mise en œuvre

Point 6 de l'ordre du jour : Service de Radionavigation Aéronautique de (SRNA)

- Examen de la mise en œuvre et des performances du Service de Radionavigation Aéronautique (SRNA) dans la région AFI, identification des carences et mesures correctives pour leur élimination.
- Mise en œuvre de la Navigation Basée sur les Performance (PBN)
- Mise en œuvre du GNSS : Résultats de l'Analyse Coûts/Bénéfices
- Lignes directrices de planification et de mise en œuvre

Point 7 de l'ordre du jour : Surveillance

- Examen de la mise en œuvre de l'actuel plan de surveillance aéronautique en région AFI

- Examen du rapport de la deuxième réunion de l'Equipe de Travail pour la Surveillance en région AFL.
- Lignes directrices de planification et de mise en œuvre

Point 8 de l'ordre du jour : Questions relatives au spectre de Fréquence Radio Aéronautique

Point 9 de l'ordre du jour : 37^{eme} Assemblée de l'OACI (2010) et Douzième Conférence de la Navigation Aérienne (AN/Conf/12, 2012)-Questions relatives aux CNS

- Suivi des conclusions de la 37^{eme} Assemblée de l'OACI relatives aux CNS
- Développement de la feuille de route pour la technologie CNS

Point 10 de l'ordre du jour : Future Programme de Travail

Point 11 de l'ordre du jour : Questions diverses



Notes explicatives du projet d'ordre du jour

Point 1 de l'ordre du jour : Élection de Président et de vice-président du sous-groupe

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion élira son président et son vice-président.

Point 2 de l'ordre du jour : Examen du Mandat, programme de travail et composition du Sous-groupe de Communications, Navigation et, Surveillance

Sous ce point de l'ordre du jour, le Sous groupe CNS/SG examinera son mandat et son programme de travail tels qu'ils ont été définis par APIRG/17, et formulera des suggestions pour la réunion APIRG/18, s'il y a lieu.

Point 3 de l'ordre du jour : Suivi des conclusions et décisions de CNS/SG/3 et d'APIRG/17

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion analysera la mise en œuvre des conclusions et décisions de CNS/SG/3 et d'APIRG/17 et en fera le rapport à APIRG/18.

Point 4 de l'ordre du jour : Service Fixe Aéronautique (SFA)

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera l'état de mise en œuvre et les performances des réseaux RSFTA et ATS/DS dans la région d'AFI, et proposera des mesures correctives pour l'élimination des carences dans ces domaines. La réunion examinera également le rapport de la première réunion des gestionnaires de réseaux VSAT et le rapport de la première réunion de l'Equipe de travail pour la mise en œuvre de l'AMHS.

Point 5 de l'ordre du jour : Service Mobile Aéronautique (SMA)

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera l'état de mise en œuvre et les performances du service mobile aéronautique dans la région d'AFI, et proposera des mesures correctives pour l'élimination des carences dans ce domaine. La réunion examinera aussi les projets de mise en œuvre de la couverture VHF dans la région.

Les questions de planification et de lignes directrices pour la mise en œuvre seront aussi discutées

Point 6 de l'ordre du jour : Service de Radionavigation Aéronautique (SRNA)

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera l'état de mise en œuvre et les performances du service de radionavigation aéronautique dans la région d'AFI, et proposera des mesures correctives pour l'élimination des carences dans ce domaine. La réunion analysera la stratégie régionale de mise en œuvre du GNSS, et les résultats de l'Analyse Coût Bénéfice (ACB) conduite par la CAFAC conformément aux conclusions 17/28 et 17/29 d'APIRG.

Les questions de planification et de lignes directrices pour la mise en œuvre seront aussi discutées

Point 7 de l'ordre du jour : Surveillance

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera l'état de mise en œuvre des besoins pour la surveillance aéronautique du Plan de la Navigation Aérienne (PNA) pour la région AFI en cours.

Il examinera le rapport de la deuxième réunion de l'Equipe de Travail pour la mise en œuvre de la surveillance en région AFI.

Les questions de planification et de lignes directrices pour la mise en œuvre seront aussi discutées.

Point 8 de l'ordre du jour : Questions relatives au spectre de Fréquence Radio Aéronautique

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera le rapport de la deuxième réunion du Groupe de Gestion des Fréquences.

Il examinera aussi la position de l'OACI pour la Conférence Mondiale des Radiocommunications 2012 de l'UIT (CMR 2012) et les activités préparatoires y relatives.

Point 9 de l'ordre du jour : 37^{ème} Assemblée de l'OACI (2010) et Douzième Conférence de la Navigation Aérienne (AN/Conf/12, 2012)-Questions relatives aux CNS

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera les résultats de la 37^{ème} Assemblée de l'OACI et les points de l'ordre du jour de la douzième conférence de la Navigation Aérienne relevant de son mandat.

Point 10 de l'ordre du jour : Future Programme de Travail

Sous ce point de l'ordre du jour le programme de travail et la composition du Sous Groupe CNS sera mis à jour par la réunion.

Point 11 de l'ordre du jour : Questions diverses

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion sera informée de la mise en œuvre de ICARD et examinera s'il y a lieu toute question pertinente non inscrite dans les points de l'ordre du jour ci-dessus.



MANDAT, PROGRAMME DE TRAVAIL ET COMPOSITION DU SOUS-GROUPE COMMUNICATION, NAVIGATION ET SURVEILLANCE (CNS/SG)

1. MANDAT

- a) s'assurer de l'élaboration, de manière cohérente et continue du plan régional AFI de navigation aérienne dans les domaines des communications, navigation et surveillance (CNS), y compris l'élaboration des éléments du plan AFI de mise en œuvre du CNS/ATM à la lumière des nouveaux développements et ce, en harmonie avec le plan mondial de navigation aérienne pour les systèmes CNS/ATM et les plans des régions adjacentes ;
- b) Identifier, examiner et contrôler les carences qui constituent une entrave ou qui influent sur la fourniture des télécommunications aéronautiques efficaces et recommander les mesures correctives qui s'imposent.
- c) Effectuer, selon le cas, des analyses coûts/avantages sur le système CNS/ATM pour la mise en œuvre des éléments des options C, N et S ; et
- d) Analyser, selon le cas, des arrangements institutionnels pour la mise en œuvre des systèmes C, N et S en région AFI.

2. PROGRAMME DE TRAVAIL

Point	Initiatives du Plan mondial	Description de la tâche	Priorité	Date butoir
Communications				
1.	GPI-22	Suivre la mise en œuvre de la couverture VHF en région AFI conformément à la recommandation 5/12 d'AFI/7.	A	APIRG/18
2.	GPI-22	Mettre à jour l'annuaire d'acheminement du RSFTA	A	APIRG/18
3.	GPI-22	En coordination avec le Sous-groupe ATS/AIS/SAR, participer au développement d'une infrastructure de communication destinée à appuyer une base de données AIS centrale pour la Région AFI (AFI CAD)	A	APIRG/18
4.	GPI-17 GPI-22	Suivre la mise en œuvre de protocoles de communication orientés bits pour améliorer les performances du RSFTA et faciliter l'introduction d'applications ATN	A	APIRG/18
5.	GPI-17	Suivre l'évolution et coordonner l'élaboration des éléments indicatifs pour les accords de niveaux de services entre les prestataires de services de navigation aérienne et les fournisseurs de services ATN.	A	APIRG/18
6.	GPI-17	Examiner et mettre à jour, s'il y a lieu, les renseignements du Registre des domaines de gestion des adresses de l'AMHS de l'OACI concernant la Région AFI.	A	Continue
Navigation				
7.	GPI-21	Examiner et analyser le rapport de l'Equipe de travail sur la mise en œuvre du GNSS	A	Continue
8.	GPI-21	Veiller à la mise en œuvre de la phase 1 de la stratégie GNSS de la Région AFI.	A	Continue
Surveillance				
9.	GPI-9	Examiner et analyser les aspects CNS du rapport de l'Equipe de travail sur la mise en œuvre de la surveillance aéronautique dans la Région AFI.	A	APIRG/18

Point	Initiatives du Plan mondial	Description de la tâche	Priorité	Date butoir
		En coordination avec le Sous-groupe ATS/AIS/SAR, participer à l'élaboration du plan AFI de surveillance aéronautique.	A	APIRG/18
Communications, Navigation et Surveillance – Généralités				
10.	GPI-9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	Analyser, examiner et suivre la mise en œuvre et l'exploitation du service fixe aéronautique (RSFTA, ATS/DS), du service mobile aéronautique (SMA), et le service de radio navigation (ARNS) ; identifier les carences qui affectent les télécommunications aéronautiques et proposer des mesures correctives pour remédier à ces carences, selon le cas.	A	Continue
11.	GPI-9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	Approfondir l'examen, si nécessaire, du concept d'installation ou de service navigation aérienne multinational AFI conformément à la conclusion 10/6c de la RAN/AFI/7.	C	Continue
12.	GPI-9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	En coordination avec le Sous-groupe ATS/AIS/SAR, poursuivre l'élaboration progressive et harmonieuse du plan de mise en œuvre des systèmes CNS/ATM/AFI (Conclusion 13/1 d'AFI/7).	A	Continue
13.	GPI-9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	En coordination avec le Sous-groupe ATS/AIS/SAR, élaborer, selon le cas, des plans d'affaires complets pour les options de mise en œuvre des composantes CNS/ATM des différentes zones de routes aériennes.	B	Continue
14.	GPI-9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	Coordonner les plans élaborés par les États, les organisations internationales, les compagnies aériennes et l'industrie pour la mise en œuvre du plan régional des systèmes CNS/ATM.	B	Continue
15.	GPI-9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	Maintenir à jour la base de données des éléments CNS pour la planification et la mise en œuvre du CNS/ATM dans la Région AFI.	B	Continue
16.	GPI-9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	Coordonner la mise en œuvre des initiatives du Plan mondial de l'OACI relatives aux systèmes CNS et établir les objectifs de performance connexes.	A	Continue
Spectre aéronautique				
17.	GPI-23	Coordonner les activités régionales en vue de la promotion de la position de l'OACI aux réunions CMR de l'UIT, et améliorer la gestion et le contrôle du spectre aéronautique dans la Région.	A	Continue
18.	GPI-23	Examiner et analyser le rapport du groupe AFI chargé de la gestion des fréquences.	A	Continue

Priorité :

- A. Tâches de priorité élevée pour lesquelles il faut accélérer les travaux ;
- B. Tâches de moyenne priorité : sont celles pour lesquelles le travail doit être entrepris dès que possible, mais sans que cela soit au détriment des tâches de priorité A ;
- C. Tâches de priorité moindre : sont celles sur lesquelles le travail doit être entrepris en fonction du temps et des ressources disponibles, mais sans que cela soit au détriment des priorités A et B.

3. COMPOSITION :

Algérie, Angola, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Congo (R. D.), Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Kenya, Malawi, Mali, Maurice, Maroc, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Tanzanie, Tunisie, Zambie, ACAC, ASECNA, IATA et AFALPA.



BULLETIN D'INFORMATION GÉNÉRALE

1. Lieu et date de la réunion

La réunion aura lieu dans la salle de conférence de l'ASECNA sise 32-38 Avenue Jean Jaurès, Dakar, Sénégal. Les contacts du Bureau Régional de l'OACI pour l'Afrique Occidentale et Centrale :

Tel.: (+221) 33 839 9393
Fax : (+221) 33 823 6926
Email: icaowacaf@dakar.icao.int

2. Langues

La réunion se tiendra en Français et en Anglais.

3. Séance d'ouverture

La séance d'ouverture de la réunion aura lieu le lundi 25 Juillet 2011 à 08h30 dans la salle de conférence de l'ASECNA où les sessions suivantes seront aussi tenues.

4. Inscription

L'inscription des participants se fera sur le lieu de la réunion le lundi 25 Juillet 2011 de 08H00 à 08H30.

5. Secrétariat et Documentation

Le secrétariat de la réunion sera assuré par Mr François Xavier Salambanga, Expert Régional Communications, Navigation et Surveillance au Bureau Régional de l'OACI pour l'Afrique Occidentale et Centrale. Il sera assisté par Mr Prosper Zo'o-Minto'o, Expert Régional Communication, Navigation et Surveillance au Bureau Régional de l'OACI pour l'Afrique Orientale et Centrale, Secrétaire du Sous Groupe CNS/SG.

6. Climat et habillement

La température moyenne à Dakar pendant le mois de Juillet est de 25°C.

7. Passeport et visa

Un visa d'entrée pour un séjour pour les visiteurs temporaires au Sénégal doit être obtenu auprès de l'Ambassade du Sénégal ou du Consulat dans leur pays. Aucun visa n'est exigé pour les nationaux des pays membres la CEDEAO. Les participants qui rencontrent des difficultés pour l'obtention de visa peuvent s'adresser au bureau régional de l'OACI à temps pour un soutien.

8. Banques

Les banques sont situées non loin de l'ASECNA et sont ouvertes de 07h40 à 12h15 et de 13h40 à 15h45 du lundi au vendredi.

9. Hôtels

Une liste d'hôtels recommandés est ci-jointe.

HOTEL LIST / LISTE DES HOTELS PRIX/PRICE: F. CFA

Name/Nom	Address/Adresse / ☎	Fax / E-Mail	Single	Double
YOFF				
ONOMO HOTEL *****	Route de l'Aéroport - BP 16794 - Dakar/Yoff Tél. +221 33 869 06 10	Fax : 33 820 33 01 DAKKAR@HONOMOHOTEL.COM http://www.onomohotel.com	41 800	
VIRAGE****	Le Virage (Route de l'Aéroport LSS) Tél. +221 33 820 30 80	Fax : 33 820 95 94 viragehotel@gmail.com www.leviragehotel.com Petit-déjeuner (A la carte)	36 600	41 600 Suite : 61 600
OCEAN****	Route de l'Aéroport - Yoff /Tonghor Tél. +221 33 820 00 77	Fax : 33 820 27 37 hotelocean@orange.sn Petit-déjeuner : 3 000 F	28 000	35 000
SARGAL**	Entre Le Virage et l'Aéroport LSS Tél. +221 33 869 75 96	Fax : 33 820 31 20 www.sargalhotel.com infos@sargalhotel.com Petit-déjeuner : 3 500 F	26 100 36 550	32 100 42 500
CITE de l'ERNAM	BP 8001 Route de l'Aéroport Léopold Sédar SENGHOR-Dakar, Yoff TEL : +221 33867 51 13/ +221 33820 92 99/	FAX : +221 33 820 71 04 IDFMoussaBarkineMou@asecna.org	10 000 ventilées 15 000climatisées	
NGOR				
N'GOR DIARAMA****	Route de l'Aéroport - N'Gor Tél. +221 33 820 27 24	ngordiarama@orange.sn www.ngordiarama.com Petit-déjeuner inclus	55 000	60 000
ARCHOTEL**	Virage sur la route de N'Gor Tél. +221 820 41 63	Fax : +221 33 280 42 07 archotel@orange.sn Petit-déjeuner : 4 000 F	30 600 35 600 40 600	36 200 41 200 46 200
LA BRAZZERADE**	Plage de N'Gor Tél. + 221 820 03 64	Fax : +221 820 06 83 labrazzerade@orange.sn Petit-déjeuner : 3 500F www.brazzerade.com	25 000 30 000 40 000	
LA MADRAGUE**	Plage de N'Gor près de l'USAID Tél. +221 33 820 02 23	Hotel.sbs@anss-group.com www.Hotel-madrague.com		
ALMADIES				
MERIDIEN*****	Pointe des Almadies - BP 8181/DAKAR-YOFF Tél. +221 33 869 69 49	Fax : 33 869 69 99 Petit-déjeuner compris Resa.dakar@lameridien.com	86 000 102 000	100 000 116 000
FLUEURS DE LYS **	Route des Almadies Tél. +221 330869 85 87	Fax: +221 33 820 74 20 Petit-déjeuner inclus contact@hotelfleursdelys.dakar.com www.hotelfleursdelys.com	Standard: 60 000	Suite : 120 000
LA RESIDENCE**	Route de la Pointe des Almadies Tél. +221 820 15 35	Fax : 33 868 25 57 info@laresidence dakar.com www.laresidence dakar.com Petit-déjeuner compris	55 000	55 000
AIRPORT HOTEL.**	Tél. + 221 33 869 78 78 CASINO DU CAP-VERT	Fax : 33 820 27 44 sacevhotel@orange.sn Petit-déjeuner : 4 500 F	49 600	57 200

Name/Nom	Address/Adresse / ☎	Fax / E-Mail	Single	Double
SENEGANNE***	Route de N°Gor (Croisement Almadies) + 221 33 820 12 33	Fax: Non fonctionnel www.seneganne.com seneganne@orange.sn Petit-déjeuner : 5 000 F	45 000	50 000
AMBRE***	Route de N°Gor (Croisement Almadies) Tél. +221 33 820 63 38	Fax : 33 820 63 38 info@ambre.sn www.ambre.sn Petit-déjeuner : 3 000 F	42 600	45 600
LA DETENTE BLEUE***	Route de la Pointe des Almadies Tél. +221 33 820 39 75	Fax : 33 820 38 49 ladetente@orange.sn ; Petit-déjeuner compris www.hotel-ladetente.com	39 500	47 000
AZUR**	Route de la Pointe des Almadies	Fax : 33 820 23 06 hotelazursenegal@yahoo.fr www.hotelazursenegal.com Petit-déjeuner inclus	36 000	45 000
RESIDENCE MADAMEL***	Route de la Pointe des Almadies Tél. +221 33 869 59 64	Fax: 33 869 42 45 contact@dahlhotels.com Petit-déjeuner compris www.residencemadamel.com	35 600	51 200
LE LODGE***	Route de la Pointe des Almadies Tél. +221 33 869 03 45	Fax : 33 869 03 50 hotellodge@orange.sn Petit-déjeuner : 4 500 F www.lodgealalmadies.com	34 800 37 800 41 100	35 400 38 400 41 700
PANA***	Route de la Pointe des Almadies Tél. +221 33 820 06 06	Fax : 33 820 69 69 fanahotel@orange.sn Petit-déjeuner : 3 500 F www.sortiradakar.com/fiches/pana	33 600 38 600	39 200 44 200
QUEST FOIRE				
CORNICHE/PLATEAU				
GALLE YANGUE***	14-20, Ouest Foire Tél. +221 865 15 45	Fax: Non fonctionnel Dmfay2000@yahoo.fr Petit-déjeuner : 3 500 F 25 600	30 600	
Radisson Blu****	Route de la Corniche ouest BP 16868 Dakar Fann, ☎ +221 33 869 33 33	Fax : +221 33 869 33 66 info.dakar@radissonsas.com http://www.radissonblu.com/hotel-dakar	130 000	

Name/Nom	Address/Adresse / ☎	Fax / E-Mail	Single	Double
TERRROUBI****	Bd Martin Luther King Corniche-Ouest – Tél. 33 839 90 39	Fax: 33 839 90 45 reservation@terroubi.com	Vue jardin 95 000 Vue de mer 112 000	
Teranga*****	Place de l'Indépendance (Rue Carnot x Colbert) B.P. 3380 ☎ 33 889 22 00 - 33 823 10 44 - 33 823 55 02	33 823 50 01 teranga@ns.afrc.sn	Vue/ville 76 500 Vue/mer 93.000	76.500 93.000
Lagon 2****	Route de la Corniche-Est ☎ 33 889 25 25 - 33 82360 31	33 823.77.27 <i>Petit-déjeuner inclus</i> lagon1@sentoo.sn	72.100	81.200
Savana****	Pointe Bernard Petite Corniche BP 6096 Dakar ☎ 33 849 42 42	33 849 42 43/ 33 823 85 86 hotel@savana.sn <i>Petit-déjeuner: 8 000 CFA</i>	60.800	65.100
Café de Rome****	30, Bd de la République Tél. 33 849 02 00	Fax: 33 823 63 84 Hotel.resa@anfa-group.com <i>Petit déjeuner : à la carte</i>	54 200 59 800	68 200 74 200
La Croix du Sud****	20, Avenue du Roi Hassane II (Ex Avenue Albert Sarraut) ☎ 33 889 78 78	croixsud@orange.sn Petit-déjeuner inclus	50 600	61 200
Sokhamon****	Boulevard Roosevelt x Nelson Mandela Dakar ☎ 33 889 71 00	33 823 59 89 hotelsokhamon@sentoo.sn <i>Petit-déjeuner : 5 500 CFA</i>	43 200 63 000	47 700 67 500
Faidherbe****	Avenue Faidherbe x Rafienel B.P. 3197 Dakar ☎ 33 889 17 50 – 33 889 17 40	faidherbe@orange.sn Climatisé+TV <i>PD: 4.400</i>	38 400	45.400
Farid****	51, Rue VINCENS B.P. 1514 ☎ 33 821 61 27	33 821 08 94 PD : 4 000	38.100	42.200
Al Afifa****	46 Rue Jules FERRY B.P. 3474 ☎ 33 89.90.90	33 823 88 39 alafifa@orange.sn <i>Petit déjeuner 3 600</i>	37 950	41 250

Name/Nom	Address/Adresse / ☎	Fax / E-Mail	Single	Double
Ganale ***	38, Rue Amadou A. NDOYE ☎ 33 889 44 44 / 33 822 34 30	ganale@sentoo.sn <u>Petit-déjeuner: 4 200 CFA</u>	35.600	42.200
Nina****	Rue du Dr. Theze X Rue A.a. Ndoye ☎ 33 889 01 20 - 33 889 01 81	hotelnina@sentoo.sn <u>Petit-déjeuner : 4000</u>	30.000	36.000
Miramar****	25-27, Rue Félix FAURE ☎ 33 823 20 97 (near/près UNESCO)	33 823 35 05 <u>Petit-déjeuner: 2 500 CFA</u>	28 000	35.000
Plateau**	62, Rue Jules FERRY B.P. 2906 ☎ 33 823 44 20 33 823 15 26 33 823 47 80	33 822 50 24 <u>Petit-déjeuner: 3 000 CFA</u>	26.000	30.000
Al Baraka****	35, Rue El Hadj A. K. Bourgi, B.P. 578 ☎ 33 822 55 32	33 821 75 41 <u>Petit-déjeuner: 3 500 F</u>	25.600	31.200
Océanic**	Rue de Thann (Marché Kermel) ☎ 33 822 20 44 - 33 822 17 18	33 821 52 28 <u>Petit-déjeuner: 2 500 CFA</u>	21.600	25.800
Saint Louis Sun**	68, Rue Félix FAURE ☎ 33 822 25 70	33 822 46 51 <u>Petit-déjeuner: 2 500 CFA</u>	21 210	26.670

* Special rates for ICAO. (Delegates should specify that they are attending an ICAO meeting).
Tarifs spéciaux pour l'OACI. (Les délégués doivent préciser qu'ils participent à une réunion OACI).

** Reservation may be requested by fax or e.mail and may indicate ICAO rates
Les réservations doivent être faites par fax ou par courriel en indiquant le tarif OACI

*** Hotel can provide transport from and to the airport at their own expense (Delegates should specify if they need transport)
Hôtel pouvant transporter les délégués à partir de l'aéroport et à leur départ de l'hôtel à leur propre charge (Les délégués doivent le préciser en faisant leur réservation)



ANNEXE E

**Organisation de l'Aviation Civile Internationale
Bureau pour l'Afrique occidentale et centrale**

**Quatrième Réunion du Sous Groupe Communication, Navigation et Surveillance d'APIRG
(CNS/SG/4)**

(Dakar, Sénégal, 25-29 Juillet 2011)

Fiche d'Inscription

Nom de Famille (en Majuscule) _____

Prénoms (en Majuscule) _____

Titre _____

Administration/Organisation _____

Adresse _____

Ville et Pays _____

Telephone/Fax _____

E-mail (type) _____

Hotel _____